

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0700 du 03/05/2021

Arrêté du 23 avril 2021

ARRETE PORTANT CHANGEMENT DE SITUATION DE CADRES
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte changement de situation de cadres à la Direction générale des Finances publiques au titre de l'année 2021.

Date d'application : 01/10/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT CHANGEMENT DE SITUATION DE CADRES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT CHANGEMENT DE SITUATION DE CADRES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2021



ARRÊTÉ

portant changement de situation de cadres à la Direction générale des Finances publiques au titre de l'année 2021

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu les avis émis par les supérieurs hiérarchiques des intéressés ;

ARRÊTE :

Article premier

Au terme de leur détachement dans le statut de chef de service comptable, la situation administrative des cadres dont le nom suit est modifiée conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

N° DGFIP	Prénom	Nom	Ancienne affectation		Niveau de détachement	CSRH	Nouvelle affectation		CSRH	Grade	Date d'effet
153363	Dominique	BEAL	DDFiP AIN	TS AIN	Chef de service comptable 5ème catégorie	42	DDFiP AIN	DIRECTION	42	Inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe	01/10/21
855451	Isabelle	MAUBRE-TURPIN	DDFiP CALVADOS	TS CAEN MUNICIPALE	Chef de service comptable 3ème catégorie, 3ème chevron	22	DDFiP CALVADOS	DIRECTION	22	Administratrice des Finances publiques adjointe	20/11/21
158130	Fabrice	MULLER	DRFiP LOIRET	SIE LOIRET OUEST	Chef de service comptable 4ème catégorie	37	DRFiP LOIRET	DIRECTION	37	Inspecteur principal des Finances publiques	01/12/21
142404	Catherine	PORZIO	DDFiP VAL-D'OISE	SIE ERMONT	Chef de service comptable 4ème catégorie	62	DDFiP VAL-D'OISE	DIRECTION	62	Inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe	01/11/21
136697	Serge	POZZO	DDFiP VAUCLUSE	SPF AVIGNON 1	Chef de service comptable 5ème catégorie	34	DDFiP VAUCLUSE	DIRECTION	34	Inspecteur principal des Finances publiques	01/10/21

Article 2

Les intéressés disposent d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 23 AVRIL 2021

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756